

C

COUPERIE Guillaume - DDTM 34/SERN/PE <guillaume.couperie@herault.gouv.fr>

17:49

À valentin.menzaghi, JOUANDEAU, mfj@neocite.fr, Romain, Jessica, Alice, Camille, Stéphane, Hu

Bonjour,

Suite à la réunion de ce jour, organisée dans le cadre de l'instruction du projet Campus U, je tiens à vous remercier pour votre participation et les échanges constructifs qui ont permis d'éclaircir plusieurs aspects du dossier.

Afin de consolider notre instruction et de disposer d'une traçabilité claire des engagements et justifications, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre une réponse écrite, claire et structurée sur les points suivants :

- La fonction initiale du bassin de 6 900 m³, sa fonction projet après son déplacement, et le détail de ses apports (quelles eaux pluviales y sont ou y seront dirigées). Préciser si, pour son déplacement, le coefficient de 120 L/m² a été pris en compte, et sinon, donner les contraintes techniques qui ne le permettent pas.
- La prise en compte des 40 mm d'infiltration imposés par le PLUi (conséquences projet, calendrier).
- La prise en compte du coefficient d'imperméabilisation - à préciser - pour les parkings dans le dimensionnement des bassins de rétention.
- Les modalités du rabattement de nappe : durée, volume, destination des eaux pompées et conformité réglementaire vis-à-vis du PLUi.
- Les modalités prévues pour l'arrosage des espaces verts : recours à l'eau brute ou réutilisation des eaux collectées.

Ces éléments nous permettront de poursuivre sereinement l'examen du dossier.

Restant à votre disposition pour tout échange complémentaire,
Bonne fin de journée,

Guillaume COUPERIE-EIFFEL

Chargé de mission Police de l'Eau

SERN/PEB

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault

Bâtiment OZONE 181 place Ernest Granier 34064 MONTPELLIER CEDEX 2

Tel : 04 34 46 62 24 - Mobile : 06 08 01 23 36

www.ecologie.gouv.fr

**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault